

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration
Séance du 12 mars 2025

Point 8

Plan d'actions des risques du contrôle interne comptable et budgétaire (CICB) 2025-2026 à l'ANSM

Délibération n°2025 - 06

PJ : Plan d'actions 2025-2026

Le Conseil d'administration, au vu de la cartographies des risques comptables et budgétaires 2025, après avoir délibéré, approuve le plan d'actions des risques du Contrôle interne comptable (CIC) et du Contrôle interne budgétaire (CIB) de l'ANSM pour 2025-2026.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-11 al 4 du Code de la santé publique, approbation un mois après sa réception par les ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 1	Gérer les finances	Elaborer et exécuter le budget	Soutenabilité budgétaire et utilisation optimale des moyens budgétaires	risque fort	risque fort	Actions de renforcement sur le pilotage budgétaire : * à partir du taux d'exécution 2024 * du suivi d'exécution des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) sur 2024 - Poursuite de la construction de la comptabilité analytique Prioriser les projets en fonction de leur investissement attendu (productivité, amélioration de la qualité...) - Estimer et respecter les plannings, les moyens et les plans de financement des opérations pluriannuelles - Rechercher systématiquement les sources de financements disponibles - Renforcement de l'équipe en charge des recettes - Poursuivre le pilotage et le suivi des recettes EMA et Joint actions (dialogues de gestion trimestriels avec la DEI sur les recettes)	25%	- Effectuer un bilan de la stratégie de priorisation - Optimiser la mise en place des objets de comptabilité analytique en adéquation avec les missions de l'établissement - Actions à poursuivre - Améliorer les prévisions d'activité	- Pilotes du processus Gérer les finances - DG -DEI
R 2	Gérer les finances	Elaborer et exécuter le budget	Difficulté d'inscrire la programmation budgétaire dans une perspective pluriannuelle	risque fort	risque moyen	- Poursuivre la mise en cohérence de la programmation budgétaire avec les programmes pluriannuels d'activités : la nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP), nouveau schéma directeur du système d'information (SDSI) et la stratégie immobilière etc - Développer des outils budgétaires pour le pilotage des dépenses et des recettes (annuelles et pluri-annuelles) : *Programmation budgétaire à partir du taux d'exécution des AE et CP * Dialogue de gestion avec les directions plus resserré trimestrielle à mensuellement pour les budgets les plus importants *Dialogue budgétaire avec la Direction générale pour le pilotage budgétaire en année N et N+1 - Renforcer le pilotage des segments d'achats (cartographie des achats) pour la programmation des dépenses - Mise en place d'un indicateur taux de couverture par des financements, des destinations du budget par rapport à la prévision budgétaire/données annuelles après production du compte financier (CF) (N-1) (cf revue de processus11/2023) Programmation budgétaire à partir du taux d'exécution des AE et CP - Dialogue de gestion avec les directions plus resserré trimestrielle à mensuellement pour les budgets les plus importants - Dialogue budgétaire avec la DG pour le pilotage budgétaire en année N et N+1	50%	- Actions à poursuivre - Optimiser la mise en place des objets de comptabilité analytique en adéquation avec les missions de l'établissement	- DAF - Chef du pôle budget et exécution de la dépenses

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 3	Gérer les finances	Elaborer et exécuter le budget	Risque de dépassement des crédits inscrits	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement tout au long de l'année entre l'estimé et le réalisé (suivi des indicateurs - Poursuite des travaux en comptabilité analytique à l'aide la mise en place de l'outil GTA : homogénéisation et exploitation des données , réflexion sur l'axe dit n°4, accompagnement des utilisateurs - Développer des outils budgétaires pour le pilotage des dépenses et des recettes (annuelles et pluri-annuelles) : <ul style="list-style-type: none"> *Programmation budgétaire à partir du taux d'exécution des AE et CP * Dialogue de gestion avec les directions plus resserré trimestrielle à mensuellement pour les budgets les plus importants *Dialogue budgétaire avec la DG pour le pilotage budgétaire en année N et N+1 	25%	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du planning prévisionnel budgétaire de l'ANSM sur 5 ans - Valider et transmettre régulièrement les documents budgétaires identifiés dans le protocole du contrôle budgétaire de du 31/08/2020 à la gouvernance et au contrôle budgétaire - Développer un outil de comptabilité analytique effective à partir des données de GTA interfacées avec les autres outils budgétaires et comptables SIFAS, CIRIL - Optimiser la mise en place des objets de comptabilité analytique en adéquation avec les missions de l'établissement - Produire le premier compte de résultat analytique lors du CF 2025 	- DAF - Chef du pôle budget et exécution de la dépenses
R 4	Gérer les finances	Elaborer et exécuter le budget	Défaut d'identification du flux ou de l'objet de gestion	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les vérifications des données saisies lors de la validation dans SIFAS à tous les stades (budgétaires et comptables) 	50%	- Actions à poursuivre	- DAF -AC - Chef du pôle budget et exécution de la dépenses
R 5	Gérer les finances	Elaborer et exécuter le budget	Mauvaise adéquation des référentiels et cohérence des données	risque fort	risque moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des données saisies lors de la validation dans SIFAS à tous les stades (budgétaires et comptables) - Vérification de l'utilisation de la nouvelle nomenclature dès l'expression des besoins (note d'achat) - Vérifier le choix des procédures en fonction de la politique achat et remise à plat de la politique achat au regard de la stratégie des achats et des procédures de l'achat public 	25%	<ul style="list-style-type: none"> - Actions à poursuivre - Optimiser la mise en place des objets de comptabilité analytique en adéquation avec les missions de l'établissement 	- DAF -AC - Chef du pôle budget et exécution de la dépenses
R 6	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Risque sur l'expression/la définition des besoins	risque fort	risque moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer l'outil d'élaboration budgétaire de SIFAS permettant de remplacer le tableau excel d'élaboration du budget qui sécurisait l'élaboration du budget avant le vote du CA - Déployer les clauses en matière de réforme sociétale des entreprise (RSE) dans l'ensemble des marchés - Contrôle sur l'expression des besoins par rapport au risque de saucissonnage 	25%	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'accompagnement des prescripteurs notamment sur les standards RSE - Formaliser et outiller la cartographie et la nomenclature des achats en intégrant le volet RSE 	- DAF - Directions concernées - Chef du pôle achats et marché
R 7	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Risque de méconnaissance et/ou non-respect des procédures d'élaboration dont risque de dépassement d'un seuil de procédure et/ou d'une programmation budgétaire d'un marché	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite formations des juristes acheteurs - Suivi de la computation des seuils d'achats - Analyse de la programmation annuelle et pluriannuelle des achats - Déployer l'outil d'élaboration budgétaire de SIFAS permettant de remplacer le tableau excel d'élaboration du budget qui sécurisait l'élaboration du budget avant le vote du CA - Déployer les clauses RSE dans l'ensemble des marchés et prendre en compte les objectifs de sobriété et de décarbonisation tels que définis dans la stratégie immobilière de l'Agence 	25%	<ul style="list-style-type: none"> - Actions à poursuivre - Consolider le déploiement des clauses RSE dans l'ensemble des marchés et prendre en compte les objectifs de sobriété et de décarbonisation tels que définis dans la stratégie immobilière de l'Agence 	- DAF - Directions concernées - Chef du pôle achats et marché

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 8	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Manque d'accès à la commande publique et de transparence des procédures d'achats	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur la bonne application des dispositions du code de la commande publique - Suivre la computation des seuils d'achats - Sensibiliser des agents aux risques d'atteinte à la probité - Formaliser et outiller la cartographie et la nomenclature des achats - Harmoniser le métier d'acheteur en promouvant l'accompagnement des prescripteurs, ce qui nécessite une harmonisation des méthodes et des supports - Définir une méthodologie d'archivage et contrôler dans son application - Mettre à jour le mode opératoire concernant la commission des marchés publics (CMP) 	50%	- Actions à poursuivre	- DAF - Chef du pôle achats et marché
R 9	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Non identification des segments d'achat et des défauts d'exécution	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser des fiches du bilan des marchés et de fournisseurs - Formaliser et outiller l'élaboration de la cartographie des achats - Actualiser les procédures système management de la qualité (SMQ) - Formaliser la nomenclature des achats - Vérifier le choix des procédures en fonction de la politique achat et remise à plat de la politique achat au regard de la stratégie des achats et des procédures de l'achat public 	25%	- Actions à poursuivre	- DAF - Directions concernées - Chef du pôle achats et marché
R 10	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Risque de non optimisation de l'achat	risque fort	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la réforme sociétale des entreprise (RSE) dans le champs de la commande publique (RSE/loi climat et résilience, mise à jour du cahier des exigences) - Mettre en place la nomenclature des achats (pôle marchés, agence comptable, pôle budget...) : interrogation sur le niveau que l'on souhaite retenir pour suivre les achats sur la base de la nomenclature : la concevoir en amont puis l'implémenter dans l'outil SIFAS - Finaliser la cartographie des achats : savoir ce qu'on achète et connaître les seuils d'achat en fonction de ce qu'on achète - Généraliser le sourcing pour une meilleure connaissance du marché (lancement en 2025) - Contrôles sur l'expression des besoins/ l'achat public par rapport au risque de saucissonnage - Contrôle sur le risque de contournement par rapport à la procédure d'autorisation de dépenses 	25%	- Exploiter la cartographie des achats : savoir ce qu'on achète et connaître les seuils d'achat en fonction de ce qu'on achète - Déployer le sourcing pour une meilleure connaissance du marché	- DAF - Directions concernées - Chef du pôle achats et marché
R 11	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Risque de dépassement des délais remettant en cause la procédure achat ou la couverture des besoins	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation annuelle et pluriannuelle des achats - Elaborer le mode opératoire de la commission de smarchés publics (CMP) - Appui technique des services généraux sur l'ensemble des sites - Suivi mensuel du programme achats pour 2025 - Recruter des juristes pour 2025 et 2026 	50%	- Actions à poursuivre	- DAF - Directions concernées - Chef du pôle achats et marché

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 12	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Risque d'annulation d'une procédure ou d'un marché dû à un livrable non conforme (dossier de consultation, rapport d'analyse....)	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les actions des fournisseurs par la Direction de l'administrtaion et de finances (DAF) - Poursuivre la formation continue des juristes - Effectuer un suivi de la jurisprudence 	75%	- Actions à poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> - DAF - Chef du pôle achats et marché
R 13	Gérer les finances	Gérer la commande publique	Risque lié aux fournisseurs : critères de sélection, leur capacité à faire, leur pérennité	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Fiabilisation des relations fournisseurs dans le respect réciproque du cadre contractuel - Généraliser le sourcing pour une meilleure connaissance du marché (lancement en 2025) 	50%	- Actions à poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> - DAF - Chef du pôle achats et marchés - Chef du pôle budget et exécution de la dépenses
R 14	Gérer les finances	Gérer la commande publique : Probité	Risque lié à la collusion, au favoritisme, à la corruption visant à favoriser un fournisseur contre rétribution	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les vérifications des déclarations et signatures de la note d'achat - Sensibiliser en concertation avec la Direction Réglementation et Déontologie (DRD) et son service déontologie, éthique, probité, le système management de la qualité (SMQ) et le CICB - Envisager des formations, actions de sensibilisation en concertation avec la Direction Réglementation et Déontologie (DRD)et son service déontologie, éthique, probité. - Contrôler : l'ANSM demande à l'Assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) de compléter une formulaire de déclaration de conflit d'intérêt avec les candidats 	75%	- Actions à poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> - DAF - Chef du pôle achats et marchés - Chef du pôle budget et exécution de la dépenses
R 15	Gérer les finances	Gérer la commande publique : Probité	Risque lié à la corruption, au favoritisme, à la prise illégale d'intérêt, au détournement de fonds public	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les vérifications des déclarations et signatures de la note d'achat - Réacculturer à la GBCP et rappeler les règles et procédures à suivre (recommunication et sensibilisation auprès des agents qui interviennent dans le champ des dépenses dans les directions : A la suite de l'audit de CGEFI, des formations GBCP ont été organisés par un prestataire externe dépendant de BERCY) pour actualiser certains principes GBCP des agents - Remettre à jour en vue de diffusion la procédure service fait appliquée par les agents qui travaillent sur le secteur de la dépense 	75%	- Actions à poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> - DAF - Chef du pôle achats et marché - Chef du pôle budget

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 16	Gérer les finances	Gérer la commande publique : Probité	Risque lié à la fraude sur fournisseur	risque faible	risque faible	- Sensibiliser et former : *Séparation des rôles entre les agents de l'ordonnateur et de l'agent comptable *Validation des tiers par l'agent comptable ou ses fondés de pouvoir dans SIFAS *sensibilisation des agents : forte vigilance si demande atypique *Actualisation des formations des collaborateurs (identification des situations atypiques) - Information des directions lors de la RCP	75%	- Actions à poursuivre - Archivage des documents comptables et budgétaires dans l'outil SIFAS(GED dans SIFAS)	- DAF AC
R 17	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Mauvaise qualité d'une opération de dépense : imputation des EJ	risque moyen	risque faible	- Mettre en œuvre de la nomenclature achat - Regarder par directions par type de dépenses les opérations faisant l'objet d'imputation erronées récurrentes et sensibiliser les acteurs - A l'aide de la cartographie des achats : identifier les opérations et leurs comptes comptables associés utilisés par les directions - Mettre à jour annuelle du plan de compte en 2025 et 2026 - Mettre à jour l'ensemble des référentiels en lien avec INFINOE	50%	- Actions à poursuivre	-DAF AC
R 18	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Manque de qualité de la comptabilité générale (certification des SF et application des pénalités)	risque moyen	risque faible	-- Poursuite des actions de pilotage commun et partenarial AC-DAF pour les dossiers fournisseurs complexes - Sensibilisation des agents en charge de la constatation du service fait (notamment à travers le réseau de la commande publique et des correspondants budgétaires) afin que la date réelle du fait générateur continue d'être bien reportée dans l'outil et que tout retard ou incident de prestation soit signalé de manière à apprécier l'opportunité d'appliquer des pénalités - Continuer de solliciter la TMA pour la mise en œuvre d'un mode opératoire d'annulation des SF respectant l'ensemble des impacts Mettre à jour : * Formulaire de Service Fait" revu et uniformisé à toutes les directions * Liste des pièces justificatives autorisées pour les SF en fonction du type de prestation	50%	- Effectuer un bilan sur l'efficacité du nouveau formulaire de service fait et la qualité des SF transmis	- AC - DAF
R 19	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Risque : dans la mauvaise attribution des subventions dans l'utilisation des subventions versées	risque moyen	risque faible	-Relancer les centres (CRPV/CEIP) pour récupérer les subventions non utilisées ou indûs (ex : APHP) - Former les équipes ordonnateur nouvellement arrivées	50%	- Mise en place de contrôles aléatoires a posteriori, voire d'audits financiers	- DAF - AC

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etales du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 20	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Dépassement du délai de paiement relatif au paiement des factures (autres dépenses que du personnel)	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les démarches auprès de la DSI afin d'obtenir la requête QlickView avec une AMOA éventuellement - Elaborer un mode opératoire et dispositif d'optimisation du pilotage des délais de paiement associé aux intérêts moratoires en 2025 - Calculer des délais distingués en fonction de la fluidité du traitement de la calcul (suspension du délai de paiement ...) 	25%	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place de la solution Qlickview - Mettre en œuvre un mode de opératoire sur la gestion des intérêts moratoires et la prise en compte dans SIFAS de cette mise en oeuvre en 2026 	- DAF - AC
R 21	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Défaut ou erreur de comptabilisation de la recette (Ordonnateur et AC)	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage par la DAF dans le cadre des dialogues de gestion avec les directions (surpervision des directions) - Contrôles des éléments saisis avant validation 	75%	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un mode de opératoire sur la gestion des intérêts moratoires et la prise en compte dans SIFAS de cette mise en oeuvre en 2026 	- DAF - AC
R 22	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Défaut dans la comptabilisation des recettes en droits constatés (titres) pour les prestations de services rendus (recettes et trésorerie)	risque fort	risque moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'exécution budgétaire mensuelle étendue aux recettes dans le cadre des dialogues de gestion - Intégrer régulièrement les recettes permettant de réduire le décalage d'execution budgétaire (report d'une année sur l'autre) <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer l'ensemble des acteurs et formaliser les échanges - Formaliser le partenariat entre l'ordonnateur et l'agent comptable notamment dans un cadre conventionnel définir la nature des pièces justificatives attendues pour les titres complexes - Maintenir l'organisation entre l'AC, la DAF et la DEI en lien avec la procédure en cours de réécriture relatives aux recettes sans Certificat d'acquisition de droit (sans CAD) 	75%	<ul style="list-style-type: none"> - Actions à poursuivre - Consolider les outils budgétaires pour le pilotage des dépenses et des recettes (annuelles et pluri-annuelles) - Optimiser la mise en place des objets de comptabilité analytique en adéquation avec les missions de l'établissement 	AC DAF
R 23	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Difficulté de recouvrement des recettes	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le suivi trimestriel budgétaire de suivi des recettes budgétaires - Réaliser la procédure "Gérer le recouvrement" précisant l'ensemble des contrôles, actions de suivi et de relance, opérations de correction des restes à recouvrer le cas échéant (annulation ou réduction de titres) - Programmer un suivi trimestriel budgétaire AC-DAF de suivi des recettes budgétaires - Poursuivre l'identification des créances à proposer en non valeur au conseil d'administration - Envisager l'archivage des comptes-rendus 	75%	<ul style="list-style-type: none"> - Actions à poursuivre - Optimiser la mise en place des objets de comptabilité analytique en adéquation avec les missions de l'établissement 	AC DAF
R 24	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Défaut de suivi des tiers débiteurs	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le les contrôles sur la fiabilisation des données transmises et tableau de suivi des titres de recouvrement, le suivi des tiers débiteurs 	75%	<ul style="list-style-type: none"> - Actions à poursuivre 	AC

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 25	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Mauvaise actualisation du plan de trésorerie (recettes et trésorerie)	risque moyen	risque faible	- Analyser l'exécution budgétaire mensuelle	75%	- Poursuivre l'analyse de l'exécution budgétaire mensuelle . '- Actions à poursuivre - Optimiser la mise en place des objets de comptabilité analytique en adéquation avec les missions de l'établissement	AC
R 26	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Erreur dans la création du fournisseur	risque moyen	risque faible	Poursuivre le contrôle des tiers et de la base tiers - Mise en place de la procédure fournisseur (forte spécialisation des agents, vérification SIREN) - Poursuivre la sensibilisation relative aux fraudes aux faux virements (FOVI) - Relever les tentatives de fraudes	75%	- Actions à suivre	AC DAF
R 27	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Erreur sur règlement fournisseur	risque faible	risque faible	- Poursuivre le suivi d'exécution des dépenses pour améliorer la transmission des dépenses lissée sur l'année - Automatiser le calcul des délais de paiement dans SIFAS (le calcul aujourd'hui est manuel) - Vérifier et régulariser le montant des intérêts moratoires et de l'indemnité forfaitaire de recouvrement	50%	- Actions à poursuivre - Suivre de façon automatiser le calcul des délais de paiement dans SIFAS (éviter le calcul manuel) des DGP	AC
R 28	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Impossibilité d'effectuer les paiements	risque moyen	risque faible	' - Poursuivre le suivi d'exécution des dépenses pour améliorer la transmission des dépenses lissée sur l'année - Poursuivre le rejet les factures avec anomalies (erronées, incorrectes ...) dès réception pour réduire le DGP, réduire les litiges avec le fournisseurs - Automatiser le calcul des délais de paiement dans SIFAS (le calcul aujourd'hui est manuel)	50%	' - Actions à poursuivre - Suivre de façon automatiser le calcul des délais de paiement dans SIFAS (éviter le calcul manuel) des DGP	AC
R 29	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Défaut de suivi du compte bancaire	risque faible	risque faible	- Poursuivre les contrôles du compte bancaire - Formaliser la titularisation de l'apprentie sur le poste référent dépenses avec missions étendues à la comptabilité générale	50%	Actions à poursuivre	AC
R 30	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Manque de qualité de l'inventaire comptable	risque moyen	risque faible	' - Contrôler les données comptables relatives à la gestion de l'inventaire comptable	75%	Actions à poursuivre	AC
R 31	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Défaut de suivi des immobilisations	risque faible	risque faible	- Mettre à jour de l'inventaire physique tous les 3 ans - Vérifier la correcte mise à jour de l'inventaire comptable avec le module de gestion de l'inventaire intégré dans CEGID-SIFAS - Tracer pour conservation et signalements éventuels anomalies détectées à l'ordonnateur - Poursuivre la diffusion du calendrier de gestion de l'inventaire comptable	50%	- Actions à poursuivre Réalisation de l'inventaire physique - Mise en service de l'interface	' - AC - DAF

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 32	Gérer les finances	Organisation générale de la chaîne de traitement	Mauvais développement fonctionnel de SIFAS, indisponibilité et anomalies de SIFAS	risque moyen	risque faible	-Reprise du chantier concernant l'archivage des documents dans l'outil SIFAS avec la TMA - Développement d'une gestion électronique des documents (GED) pour le système d'information (SI) SIFAS - Clarification des rôles entre les acteurs AMOA,TMA et les agences - Prendre en compte les conditions réglementaires de la réforme d'organisation dans le champs de l'automatisation du compte rendu comptable INFINOE (ex : - Disposer d'un outil des délais de paiement, comment améliorer les restitutions) - Développer le module de suivi de façon automatiser le calcul du délai général de paiement (DGP) dans SIFAS (automatiser le calcul des DGP pour éviter le calcul manuel)	50%	- Actions à poursuivre - Développer le module de suivi de façon automatiser le calcul des délais de paiement dans SIFAS (automatiser le calcul des DGP pour éviter le calcul manuel) des DGP	DAF AC
R 33	Gérer les finances	Organisation générale de la chaîne de traitement	Mauvaise administration des droits des utilisateurs	risque moyen	risque faible	- Formations des administrateurs administratifs et fonctionnels sur les outils SI budgétaires et comptables dédiés, les vérifications à effectuer sur les habilitations en prenant en compte le risque de fraude, d'atteinte à la probité - Elaborer un mode opératoire pour l'application de la gestion de l'inventaire des immobilisations physiques et mettre à jour les habilitations des droits utilisateurs correspondants	50%	Vérifier la mise en œuvre des contrôles	Administrateurs fonctionnels
R 34	Gérer les finances	Organisation générale de la chaîne de traitement	Risque inhérent à l'absence de polyvalence sur certaines étapes clés des processus	risque moyen	risque faible	- Formation aux risques d'atteinte à la probité dans le cadre notamment du sous-processus de la commande publique - Favoriser les échanges : réunions, le partenariat entre les agents - Sensibiliser les agents par rapport aux risques d'atteinte à la probité - Renforcer les contrôles des organigrammes fonctionnels nominatifs (OFN) (matrice sous référentiel RACI) et des étapes d'habilitations -Pouvoir aux recrutements	50%	- Actions à poursuivre	DAF AC
R 35	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Risque de non qualité et de retard de production des états réglementaires (budget et compte financier)	risque fort	risque faible	- Poursuivre le contrôle croisé de la fiabilité des données ordonnateur et agent comptable afin de vérifier la cohérence des données - Organiser et élaborer le rétroplanning accompagnant la production des états réglementaires (fiabilisation des états réglementaires dans SIFAS cf R21) - Actualiser le mode opératoire "les opérations de fin d'exercice, élaborer et présenter le compte financier" et INFINOE - Prendre en compte les conditions réglementaires de la réforme d'organisation dans le champs de l'automatisation du compte rendu comptable INFINOE	50%	- Vérifier la transmission correcte des états financiers dans INFINOE	AC DAF

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 36	Gérer les finances	Tenir la comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires	Retard, imprécision ou manque de préparation dans l'arrêté des comptes	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le contrôle croisé de la fiabilité des données entre l'ordonnateur et l'agent comptable afin de vérifier la cohérence des données - Revoir l'expression de besoin de l'évolution de la solution en priorisant les fonctionnalités à corriger/ développer avec la nouvelle équipe de la tierce maintenance applicative (TMA) et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) - Actualiser le mode opératoire "les opérations de fin d'exercice, élaborer et présenter le compte financier" et INFINOE - Prendre en compte les conditions réglementaires de la réforme d'organisation dans le champs de l'automatisation du compte rendu comptable INFINOE 	50%	'- Vérifier la transmission correcte des états financiers dans INFINOE	AC' DAF
R 37	Gérer les ressources humaines	Piloter les effectifs et la masse salariale	Risque lié à l'indisponibilité du SIRH	risque fort	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le risque via le passage en mode software as a service (solution logicielle applicative hébergée dans un cloud -SAAS) du SIRH - Identifier un administrateur technique suppléant DSI - Redéfinir la responsabilité des tâches entre administrateur technique et administrateur fonctionnel sur le SIRH - Vérifier que les spécificités réglementaires ANSM ont été maintenues dans les mises à jour, à chaque patch (éviter les régressions) - Contrôler la qualité sur les données relatives au règlement général de protection des données (RGPD) dans l'outil 	25%	Poursuivre les actions initiées en 2025 : - Vérifier que les spécificités réglementaires ANSM ont été maintenues dans les mises à jour, à chaque patch (éviter les régressions) - Contrôle qualité sur les données relatives au règlement général de protection des données (RGPD) dans l'outil	- DRH -AC -DSI
R 38	Gérer les ressources humaines	Piloter les effectifs et la masse salariale	Risque de ne pas respecter le plafond d'emploi (sous et surconsommation)	risque fort	risque moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les données avec les acteurs ordonnateurs du processus Gérer les finances dans le cadre du pilotage budgétaire - Consolider et valider les documents qualité sur l'ensemble des recrutements - Transmission régulière des documents budgétaires identifiés dans le protocole de contrôle budgétaire du 31/08/2020 : Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGECP) - Piloter budgétairement la masse salariale en fonction de la variation des entrées et sorties tributaire du marché du travail - Mettre à jour la cartographie des emplois et des compétences 	50%	- Actions à poursuivre	- le pilote de processus Gérer les finances/DRH
R 39	Gérer les ressources humaines	Piloter les effectifs et la masse salariale	Risque de ne pas disposer des ressources financières	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la communication vers les managers sur la réactivité sur retour de la période d'essais si problème avec agent pour une éventuelle reconduction ou une rupture de la période d'essai - Mettre à jour la cartographie des emplois et des compétences - Transmettre au Contrôleur Budgétaire (CB) Tableaux de suivi budgétaires - Organiser des réunions trimestrielles à mettre en place avec les managers pour les sensibiliser sur les questions récurrentes (pratiques, recrutement, etc) - Lancer la révision du protocole du contrôle budgétaire 2025/2026 	25%	- Tableaux de suivi budgétaires à transmettre au Contrôleur Budgétaire (CB) Consolider la transmission des documents de suivi budgétaires formaliser dans le protocole du 31/08/2020 du contrôle budgétaire - Révision du protocole du contrôle budgétaire 2025/2026	'- le pilote de processus Gérer les finances/DRH

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapes du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 40	Gérer les ressources humaines	Gestion de la carrière	Risque de ne pas délivrer dans les délais des actes administratifs et des actes administratifs conformes (déclarations, retraite, renouvellement de contrat, avenants, temps partiel, maladie...)	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer la signature électronique (ex: attestations employeurs : décisions, actes de temps partiel ...) - Archiver les données électroniques - Dématérialiser les bulletins de paye 	25%	<ul style="list-style-type: none"> - Archiver les données électroniques - Mettre en place la gestion électronique des documents qualité (GED) de l'ANSM des dossiers agents en lien avec l'archiviste de l'agence 	<ul style="list-style-type: none"> - le pilote de processus Gérer les finances/DRH - DRH : Chef du pôle PAPE
R 41	Gérer les ressources humaines	Gestion de la carrière	Risque de mauvaise gestion d'un contentieux	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer et suivre de la réglementation par l'équipe RH : hiérarchie RH, pôle PAPE, Juriste RH, AC - Effectuer une action de communication de la DRH à destination des agents selon l'actualité réglementaire - Partager la procédure dans le cadre de la transmission des contentieux entre DRD et DRH 	75%	- Action à poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> - DRH : Chef du pôle PAPE
R 42	Gérer les ressources humaines	Gestion de la carrière	Risque de défaut de suivi d'une évolution juridique et réglementaire existante	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux partager les informations obtenues dans les réunions de suivi de la réglementation aux acteurs concernés - Vulgariser pour rendre accessible l'information réglementaire et juridique 	75%	- Poursuivre les actions de communication de la DRH à destination des agents selon l'actualité réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> - le pilote de processus Gérer les finances/DRH - DRH : Chef du pôle PAPE - AC : Cheffe du pôle PRIM
R 43	Gérer les ressources humaines	Gestion de la paie	Risque de ne pas payer les salaires	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution SI RH : <ul style="list-style-type: none"> - Formation continue sur les évolutions réglementaires et déclaratives - Sécuriser la maintenance de l'outil SI RH attendue pour 2025 - Accentuer la vigilance sur l'impact éventuel de la mise en place des patch Tableau de pilotage (appelé tableau de bord) de la paie permettant de suivre l'activité au quotidien et de mesurer la progression des dossiers et par typologie d'agents - Procéder à des extractions des validations collectives permettant de partager avec la DRH les dossiers en cours non validés 	50%	<ul style="list-style-type: none"> - actions à poursuivre - Mettre en place la dématérialisation des bulletins de paie : coffre-fort électronique 	<ul style="list-style-type: none"> - AC : Cheffe du pôle PRIM
R 44	Gérer les ressources humaines	'Gestion de carrière/Gestion de la paie	Risque d'atteinte à la probité, confidentialité et falsification des données	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour le mode opératoire sur les changements de coordonnées bancaires - Diffuser les consignes à destination des directions sur le recrutement des agents, la confidentialité des documents à partager <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et contrôler les documents sensibles - Identifier la restriction du périmètre actuel des accès par rapport aux profils des statuts (stagiaires, CDD, en fonction du sujets du stage) 	50%	- actions à poursuivre	

Processus sous-processus		Description du risque	SUIVI DES ACTIONS PLURIANNUELLES						
Processus	Etapas du processus / sous processus	Libellé du risque	Risque brut	Risque NET	Actions de renforcement 2025	Statut de l'action 2025	Actions de renforcement 2026	Responsable/Pilote	
R 45	Gérer les ressources humaines	Gestion de la paie	Risque d'erreur sur la paye des agents	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des contrôles complémentaires pour le passage du SIRH en mode software as a service (solution logicielle applicative hébergée dans un cloud -SAAS) en 2025 - Analyser et identifier les points d'amélioration à partir du tableau de suivi des anomalies pour réduire le nombre d'anomalies et sécuriser davantage la paye - Adapter la procédure en lien avec les événements de gestion (ex : tentatives de faux ordres de virement -FOVI) 	75%	<ul style="list-style-type: none"> - actions à poursuivre - Dématérialiser les bulletins de paie : coffre-fort électronique 	- AC : Cheffe du pôle PRIM
R 46	Gérer les ressources humaines	Gestion de la paie	Risque de versement tardif des cotisations et contributions aux organismes	risque faible	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Anticipation des activités de la gestion de la paie pour avoir une marge de manœuvre - Poursuivre l'externalisation de la gestion du recouvrement des indemnités journalières versées par la sécurité sociales (IJSS) - Poursuivre la gestion des allocations chômage confiée à Pôle emploi - Former une personne supplémentaire sur ce type d'activité pour développer la polyvalence pôle PRIM - Poursuivre le partager le calendrier de paie établi sur l'année avec les équipes afin d'organiser les présences/absences 	75%	- actions à poursuivre	- AC : Cheffe du pôle PRIM
R 47	Gérer les ressources humaines	Gestion de la paie	Risque d'erreur dans la paye des experts	risque moyen	risque faible	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation de la fiche expert de manière régulière - Poursuivre les vérifications : *des éléments déontologiques de la Déclaration publique d'intérêt DPI (outil SI : DPI Santé) par la direction scientifique * mise à jour de la DPI, de la date des mandats, de l'identité des experts par le pôle PAPE/DRH à la DRH - Attestation de compte à jour URSSAF pour les libéraux chaque année 	25%	<ul style="list-style-type: none"> - action à poursuivre - Projet pour informatiser la gestion des experts 	<ul style="list-style-type: none"> - DRH : Chef du pôle PAPE - AC : Cheffe du pôle PRIM - Service de déontologie